

graves, quant à elle, serait à la base de l'harmonie pour les Grecs et serait due, selon Platon et Aristote, à la puissance du souffle et à l'étendue de la portée de la voix. Sont ensuite séparées deux espèces de voix, la voix parlée continue et la voix chantée discontinue, bien que le cas des rhéteurs tels que Protagoras montre que la distinction tend parfois à s'amenuiser. Il est également question de cas où la voix humaine régresse au point de devenir animale. Pour terminer, l'auteur évoque une troisième catégorie, celle de la voix plaintive où l'inflexion est surtout dirigée par l'émotion et qui est marquée par des répétitions, comme le montrent les mythes d'Orphée et d'Écho. Au septième chapitre, G. Lachenaud part de ce qu'il appelle l'« aporie du *Cratyle* ». Dans ce dialogue de Platon, le personnage homonyme soutient que le caractère correct du langage consiste à appliquer à chaque chose la dénomination qui lui convient. Cette conception naturaliste du langage, qui s'oppose à la *παιδεία* des Sophistes, se retrouve dans d'autres textes du philosophe où l'harmonie (*συμφωνία*) consiste également en l'accord entre les dires et le mode de vie. Mais elle se heurte à la question de savoir si la vérité ne demande aucune technique oratoire pour se faire comprendre et si l'opinion que l'on a vient d'un vrai savoir. Le huitième chapitre examine la solution à ce problème que constitue la *παιδεία*. L'éducation de la voix est d'abord associée à la musique en ce que seule une harmonie réglant la tension entre toutes les discordances permet aux gens, tel un chœur, de bien parler. Intervient ensuite la pensée, indispensable entre les choses nommées et la parole. Cela introduit la question de la voix intérieure ou dialogue de l'âme avec elle-même et la voix proférée. Une dernière partie développe le procédé du repli de l'âme sur elle-même afin de se rapprocher du *Λόγος* divin, bien que le *λόγος* corporel qui en découle permette de se rapprocher de la source. En conclusion, G. Lachenaud réaffirme la richesse et la complexité des discours grecs concernant la voix, que ce soit au niveau du lexique ou des interprétations mythiques, précisant l'importance de ne pas scinder dans cette étude les textes techniques et ceux de la littérature classique. Il précise également que son ouvrage présente, en arrière-fond, certaines questions, notamment des emplois métaphoriques du terme « voix » ou des théories linguistiques, qu'il dut laisser en suspens, s'intéressant plus à la question du phénomène vocal. Cette approche, proposant un nouvel éclairage à l'interprétation de la nature et du rôle du langage et invitant ainsi les lecteurs à poursuivre eux-mêmes la réflexion, constitue en effet la force de ce livre.

Nathalie DENIS

Pascale PARÉ-REY (Ed.), *L'aparté dans le théâtre antique : un procédé dramatique à redécouvrir*. Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2014. 1 vol. 360 p. Prix : 26 €. ISBN 978-2-84292-419-5.

Fruit d'un travail collectif, cet ouvrage réunit, sous la direction de Pascale Paré-Rey, douze contributions autour de l'étude de l'aparté dans le théâtre antique. En guise d'introduction (p. 13-26), P. Paré-Rey présente le développement du projet, dessine le cadre théorique et précise les objectifs poursuivis par le groupe de chercheurs à travers leurs rencontres, leurs exposés et leurs essais pratiques sur scène. Le volume est ensuite construit en six parties selon les thématiques abordées par les différentes présentations. La première partie s'intéresse aux conditions d'émergence

de l'aparté grâce à deux études. D'abord, avec « L'aparté dans la poétique et le théâtre classique en France » (p. 29-62), N. Fournier s'interroge sur l'histoire de l'aparté dans le théâtre classique français en tant que procédé dramatique inspiré du théâtre antique, mais défini par une linguistique et une rhétorique particulières. Ensuite, dans « L'aparté existe-t-il dans le théâtre grec du V^e siècle ? » (p. 63-99), Ch. Maduit recherche des critères pertinents pour définir l'aparté antique et pour l'étudier dans un corpus de pièces grecques. Devant des résultats peu nombreux, les difficultés de relire les textes anciens avec une catégorie moderne comme l'aparté sont bien mises en exergue et invitent le chercheur à remettre sans cesse en question la grille de lecture appliquée. La deuxième partie de l'ouvrage concerne la tragédie et même plus particulièrement celle de Sénèque. J.-P. Aygon, dans « Les apartés dans le théâtre de Sénèque : mode de sélection et corpus » (p. 103-127), s'applique, sur la base des réflexions menées lors des rencontres, à repérer les extraits correspondant aux critères sélectionnés pour construire un tableau synoptique fiable et exploitable. Celui-ci est composé de deux types d'apartés, qualifiés de *stricto sensu* et de *lato sensu*, précisés chacun par un degré de certitude. C'est en se fondant sur ce travail analytique que P. Paré-Rey propose l'étude suivante « Dramaturgie de l'aparté dans les tragédies de Sénèque » (p. 129-148). L'auteur produit une typologie de l'aparté en fonction de sa place, de sa configuration et de ses bornes dans le texte et décrit ses différentes utilisations. Il en ressort une grande variété de formes et de fonctions, indices du sens de la composition et de la dramaturgie de Sénèque. La troisième partie rassemble trois contributions sur la comédie. La première, de Ch. Cusset et de N. Lhostis, s'intitule « Usages de l'aparté dans quelques comédies de Ménandre » (p. 151-180). Elle réunit différentes mises en scène de l'aparté utilisées par Ménandre et envisage ses conséquences sur l'action dramatique. À travers ces exemples, on découvre ce que l'aparté apporte à la comédie de Ménandre mais également ce qu'elle en dit. Ch. Filoche se penche ensuite sur les œuvres de Plaute, « Les apartés chez Plaute : définition et corpus critique » (p. 182-225). Sur la base de critères définis au départ, l'auteur constitue un catalogue critique du phénomène chez le comique latin. Pour chaque pièce prise en compte, les scènes d'aparté sont répertoriées et décrites brièvement. Ensuite, les cas incertains sont discutés plus en détail. Cette mise en série permet à Ch. Filoche une série d'observations sur l'utilisation de l'aparté chez Plaute. En troisième lieu, I. David complète l'intervention précédente en se concentrant sur une partie précise de comédie encore non traitée ici : « L'aparté chez Plaute : à propos d'un passage d'*Amphitryon* (v. 153-340) » (p. 227-247). Il analyse en profondeur le fonctionnement particulier de l'aparté dans ce cadre et montre comment il participe à part entière au processus comique avec les ressorts traditionnels du rire. La quatrième partie envisage l'aparté dans les commentaires antiques et les éditions modernes. Dans « *Hoc enim apud se* : la conscience de l'aparté et de ses potentialités comiques chez Donat commentateur de Térence » (p. 251-294), B. Bureau et Ch. Nicolas s'intéressent à la perception de l'aparté par Donat. Puisque le mécanisme n'est jamais nommé en latin, les auteurs l'abordent selon l'approche du commentateur qui l'indique par la gestuelle, l'adresse ou l'intonation. Ils relèvent également ses méthodes d'identification dans le texte de Térence et illustrent ainsi l'importance de Donat dans l'histoire de l'étude du théâtre latin. P. Letessier se penche plutôt sur les éditions de Plaute : « La notation des apartés dans les éditions modernes et contemporaines de

Plaute : un piège herméneutique » (p. 295-314). Après avoir examiné l'évolution de l'indication de l'aparté dans les éditions de Plaute du XVII^e au XX^e siècle, l'auteur conclut à une inadéquation entre les didascalies classiques de l'aparté et la réalité dramatique du comique latin. Pour contourner cet obstacle, P. Letessier propose de revenir à un découpage métrique complété de commentaires pour les éditions à venir, plus proche de l'esprit du théâtre antique. La partie suivante présente une contribution qui vise à confronter la théorie à la pratique de la scène : « Les coulisses de l'aparté – mettre en scène les apartés du théâtre antique : problèmes et tentatives » (p. 317-323). E. Baudou y décrit les problèmes rencontrés par les comédiens et les solutions adoptées lors de leur mise en scène d'exemples d'apartés antiques. L'enregistrement du résultat est d'ailleurs mis en ligne pour le lecteur. Enfin, la sixième partie expose le bilan et les perspectives issus de ce projet collectif avec une brève conclusion de P. Paré-Rey, « L'aparté : un "petit écueil semé sur la route théâtrale" ou un "laboratoire théâtral" » (p. 327-330). Cet ouvrage traite ainsi de nombreux problèmes rencontrés par les chercheurs intéressés par l'aparté antique dans un corpus large et diversifié mais il présente également l'avantage de donner accès à de nouvelles pistes d'exploration pour des recherches futures. Une bibliographie solide et un *index locorum* utile viennent refermer ce volume qui forme dans son ensemble une étude globale et cohérente de l'aparté dans le théâtre antique. Marc VANDERSMISSEN

Coulter H. GEORGE, *Expressions of Time in Ancient Greek*. Cambridge, Cambridge University Press, 2014. 1 vol. 14,5 x 22,5 cm, IX-331 p. Prix : 65 £. ISBN 978-1-107-00394-1.

Les grammaires traditionnelles distinguent en général trois types de compléments de temps en grec ancien, qu'elles assignent au datif, au génitif et à l'accusatif, exprimant respectivement le moment ponctuel où se situe l'action, la période au sein de laquelle elle se déroule et la durée sur laquelle elle s'étend. Ce classement, certes pertinent dans une approche diachronique de la langue (le datif de temps étant conçu comme un ancien locatif et le génitif comme un ancien partitif), ne rend pas compte de la diversité des constructions employées par les auteurs classiques pour l'expression du temps ni de leurs valeurs respectives dans une approche synchronique. Dans la lignée d'autres études, notamment celle de María Dolores Jiménez (« La expresión de relaciones temporales en ático clásico », dans M. E. Torrego [éd.], *Nombres y funciones: Estudios de sintaxis griega y latina*, Madrid, 1998, p. 65-110), l'auteur en propose une nouvelle analyse. La première partie de l'ouvrage vise à décrire la méthode utilisée, illustrée par des exemples tirés de Xénophon : à partir de phrases dans lesquelles l'expression temporelle ne présente pas d'ambiguïté apparente, l'auteur induit un classement fondé sur le type d'événement exprimé par ces phrases (« event type »), classement lui permettant ensuite d'analyser les éventuels cas ambigus. Cinq types sont identifiés : le ponctuel, correspondant à un événement dont la localisation en un point du temps est pertinente, mais pas la durée ; le duratif, à un événement dont la durée est pertinente, mais pas la localisation dans le temps ; le limitatif, à un événement, souvent composite, situé en un ou des point(s) envisagé(s) dans une étendue temporelle limitée ; l'habituel, à des événements répétés ; le distri-